



Planification stratégique 2017-2022



**CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES**

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME	3
ORGANISMES MEMBRES en date du 14 juin 2017	4
MISSION	5
VISION	5
VALEURS	5
CONTEXTE, ENJEUX ET DÉFIS	6
RÔLES STRATÉGIQUES	7
OBJECTIFS TRANSVERSAUX.....	8
Contribuer à renforcer la capacité des organisations à travailler ensemble	8
Accroître la portée des actions collectives	8
AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES	9
AXE1 Soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.....	9
AXE 2 Agir en faveur du développement social	11
AXE 3 Favoriser l'accès au logement abordable	12
REMERCIEMENTS.....	13
ANNEXE 1 Portrait socioéconomique de la région des Laurentides	14
Contexte régional	14
Les enjeux et défis du développement social dans les Laurentides	15
ANNEXE 2 Synthèse des actions réalisées	18
Soutenir la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale	18
Agir en faveur du développement social	18
Favoriser l'accès au logement abordable	19
Favoriser la sécurité alimentaire	19
BIBLIOGRAPHIE	20

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le développement social dans les Laurentides c'est :

« Un ensemble de processus qui appellent la contribution conjointe de l'État et de la société civile et qui visent l'amélioration des conditions de vie et des potentiels des personnes et des communautés » (Robert, 2006)

Le Conseil régional de développement social est une instance régionale autonome de développement social

- Ses membres sont des organismes à but non lucratif, des groupes communautaires, des organismes publics, parapublics ou gouvernementaux, des entreprises d'économie sociale, des élus et des organisations philanthropiques, tous préoccupés par le développement social.
- Chaque membre s'engage dans une démarche solidaire visant à améliorer la qualité de vie, l'épanouissement des personnes vivant sur le territoire des Laurentides et à contribuer à réduire les inégalités sociales de santé¹.
- Conscient de la diversité socioéconomique du territoire, le CRDSL favorise une vision d'ensemble partagée de la région, permettant la cohésion des actions et la complémentarité des ressources.
- Par sa position régionale, il communique afin d'influencer les politiques publiques pour améliorer les conditions de vie de la population des Laurentides.
- Soucieux de l'autonomie des tables de concertation locales et régionales, il soutient la mise en réseau des divers partenaires, la transmission d'information pertinente et la concertation des interventions pour la réalisation concrète de collaborations.
- Le Conseil d'administration est constitué d'une personne provenant de chacun des huit territoires de MRC et de cinq personnes provenant de différents secteurs d'intervention parmi ses membres, tel qu'illustré à la page suivante.

1998

Lors des audiences de la Commission régionale sur le développement social tenues dans la région des Laurentides, les participants ont exprimé le besoin de « créer une commission permanente du développement social » (Conseil régional de développement des Laurentides, 1998)

2004

À partir de cette volonté des acteurs concernés, le Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL) fut fondé.

2010

Les opérations sont assurées par une direction générale et des chargés de projet, selon les besoins.

¹ **Inégalités sociales de santé (ISS)**: elles sont ces écarts, pourtant évitables, entre hommes et femmes, entre groupes socioéconomiques et entre territoires, qui ont un impact sur de nombreux aspects de la

santé. Les ISS renvoient aussi à toute relation entre la santé et l'appartenance à un groupe social. Ils sont injustes et évitables, et il est possible de les atténuer. (Léa-Robak, Centre de recherche sur les inégalités sociales de santé de Montréal, 2017)

ORGANISMES MEMBRES en date du 14 juin 2017

Alliance pour des environnements favorables aux saines habitudes de vie des Laurentides

Appui Laurentides

Centraide Gatineau-Labelle Hautes-Laurentides

Centraide Laurentides

Centre d'accompagnement personnalisé pour jeunes enceintes ou mères

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

Comité développement de la communauté Thérèse-De Blainville

Comité développement des communautés de la MRC Laurentides

Commission scolaire des Laurentides

Concertation développement social Argenteuil

Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides

Conseil de la culture des Laurentides

Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale des Laurentides

Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides

Corporation de développement communautaire Rivière-du-Nord

Fédération des OBNL d'habitation de Laval-Laurentides-Lanaudière

Fondation Laurentides

L'Écluse des Laurentides

Le COFFRET

Mesures alternatives des Vallées du Nord

Moisson Laurentides

Office municipal d'habitation de Saint-Jérôme

Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides

Regroupement alimentaire des Laurentides RÉGAL+

Regroupement des tables de concertation et des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut

Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides

Regroupement pour le développement social de Deux-Montagnes

Réseau des femmes des Laurentides

Signature Bois Laurentides

Table de concertation communautaire de Mirabel

Table de concertation régionale des aînés des Laurentides

MISSION

Le CRDSL a comme mission¹, à titre d'instance de concertation² régionale multisectorielle autonome, d'accroître et de soutenir la capacité d'action collective³ en développement social de la région des Laurentides.

VISION

D'ici 5 ans, par son action rassembleuse, le CRDSL sera reconnu pour ses capacités de mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés pour contribuer à trouver des solutions à des enjeux collectifs et pour faciliter la mise en œuvre de projets structurants et concrets dans trois axes d'intervention :

1. Soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
2. Agir en faveur du développement social
3. Favoriser l'accès au logement abordable

VALEURS

Les pratiques de gestion et les actions du CRDSL s'articulent autour de cinq grandes valeurs qui concrétisent la culture de l'organisme et guident les membres dans leurs actions, leurs projets et leurs relations avec les partenaires. Elles agissent à titre de principes directeurs.

Respect

Le respect implique d'être à l'écoute des besoins des communautés selon leurs priorités, leurs pratiques, leur culture et leur propre rythme de changement.

Égalité

Tous les acteurs en développement social dans les Laurentides sont considérés de manière égalitaire sans égard à la portée de leur intervention, leur pouvoir et leurs capacités techniques. Cette approche égalitaire permet des échanges constructifs entre les représentants de la société civile, du milieu communautaire et de l'État.

Démocratie

La démocratie encourage la pleine participation des membres dans la concertation et dans le processus de prise de décisions. Elle favorise la participation citoyenne⁴.

Solidarité

La solidarité s'exprime par l'entraide, la coopération et la concertation plutôt que par la compétition. Elle assure la cohésion dans les démarches et mobilise les acteurs vers des objectifs communs. C'est un puissant moteur de transformation sociale.

Transparence

L'objectif de la transparence est d'établir une relation de confiance. La transparence implique que soit communiquée une information complète et de qualité.

¹ **Mission/vision/valeurs** : mises à jour et adoptées par les membres et le Conseil d'administration le 8 février 2017.

² **Concertation** : « Processus de mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux (par thème ou par territoire) afin de convenir d'objectifs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats ». (Bourque, 2008)

³ **Action collective** : Désigne toute forme d'actions organisées et entreprises par un ensemble d'individus ou d'organismes en vue d'atteindre des objectifs communs et d'en partager les avantages. (Letonturier, 2017)

⁴ **Participation citoyenne** : La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale. (Institut du Nouveau Monde, 2017)

CONTEXTE, ENJEUX ET DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES LAURENTIDES

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser, socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable et soucieux de justice sociale. Dans cette optique, le développement social, tout comme le développement économique et le développement culturel sont des dimensions interdépendantes et complémentaires d'un projet de société. (Conseil de la santé et du bien-être, 1997).

Dans le contexte de la région des Laurentides, les principaux défis et opportunités avec lesquels le développement social doit composer sont :

- **La forte croissance démographique**, un facteur de développement, mais qui exerce une pression sur l'accès au logement et aux services
- **Le vieillissement de la population** qui peut constituer un apport aux communautés, mais auquel les services doivent s'adapter rapidement
- **L'étendue du territoire** de la région, qui offre des possibilités en matière d'aménagement, mais pose aussi des défis en matière d'accessibilité aux services et de concertation régionale
- **La diversité des territoires de MRC** sur le plan social, économique et environnemental, qui présente des défis pour la cohésion sociale et l'émergence d'une vision commune

Les enjeux du développement social dans les Laurentides :

- **Les inégalités** sociales et de revenu dans la population, un défi pour la cohésion sociale, qui se traduit aussi par des inégalités sociales de santé
- **L'insécurité alimentaire**, qui se traduit par une augmentation des demandes au programme de dépannage alimentaire
- **Le manque de logements abordables** face à l'accroissement de la demande est un facteur important d'appauvrissement
- **La faible scolarité** est une composante importante de la défavorisation socioéconomique et des inégalités sociales
- **Le transport collectif** à développer, particulièrement en milieu rural
- **Les nouveaux visages de la pauvreté**, que présentent les phénomènes émergents, peu documentés, mais réels, comme le travail précaire, le surendettement et l'itinérance

☞ Pour une vue d'ensemble détaillée de l'environnement socioéconomique de la région des Laurentides, voir [l'annexe 1](#).

RÔLES STRATÉGIQUES

Mobiliser

- Rassembler les représentants des communautés et les partenaires de la région pour initier le dialogue autour de préoccupations communes.

Concerter

- Mettre en commun et concilier¹ les diverses approches des partenaires et des communautés afin de contribuer à la cohérence et à l'émergence de partenariats multisectoriels.
- Permettre l'évolution des échanges et des collaborations entre les communautés confrontées à des enjeux communs.

Informer, consulter et documenter

- Diffuser les données statistiques disponibles afin de faciliter l'adoption d'une vision commune des enjeux et des réalités de la région.
- Enrichir les recherches et les portraits socioéconomiques par l'expertise terrain et les observations témoignées par les membres.
- Exercer une veille informationnelle et documentaire sur les divers enjeux et problématiques émergentes en développement social, en vue d'y travailler en amont.
- Recueillir les informations fédérales, provinciales et régionales et les transmettre aux regroupements locaux afin d'alimenter les réflexions.
- Développer et diffuser des argumentaires en faveur des divers champs d'intervention du développement social.

Soutenir

- Soutenir les regroupements locaux de développement social en s'impliquant selon leurs besoins et leurs réalités distinctes.
- Soutenir le développement des savoirs et des compétences en matière de développement social par la diffusion d'information, le partage d'outils adaptés et l'organisation d'activités de transfert de connaissance sur les bonnes pratiques en développement social.
- Soutenir la planification, le développement et la mise en œuvre de projets concertés ayant un impact favorable sur le développement social de la région, et agir en tant que promoteur de certains d'entre eux.

Réseauter

- Offrir des occasions d'échanges facilitant les partages et la création de liens entre les acteurs préoccupés par le développement social afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de chacun dans une perspective de contribution au bien-être de la population des Laurentides.

Représenter

- Sensibiliser les acteurs aux besoins et aux préoccupations communes des membres.
- Faire valoir les impacts, les retombées des politiques et les mesures touchant le développement social sur la qualité de vie.

¹ **Concilier** : Rendre des choses compatibles; harmoniser. Rapprocher des éléments divers en les adaptant. (Larousse)

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Contribuer à renforcer la capacité des organisations à travailler ensemble

À partir d'une compréhension commune des membres à l'égard des enjeux et des défis de la région, le CRDSL soutient le partage des connaissances et du savoir-faire ainsi que l'utilisation de stratégies adaptées aux nouvelles réalités.

Cette contribution amène l'ensemble des partenaires à se considérer comme faisant partie d'un tout, créant une synergie multisectorielle.

Accroître la portée des actions collectives

Grâce à la collaboration de partenaires porteurs d'initiatives, le CRDSL favorise et soutient la réalisation de projets structurants autour d'enjeux collectifs communs.

Cette concertation procure à l'ensemble des membres une force d'action accrue et une cohérence dans l'arrimage de leurs stratégies.

AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

AXE1 Soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

CONSTATS

Dans les Laurentides, plus de 80 000 personnes (14,3 % de la population) vivent sous la mesure du faible revenu¹ (Statistiques Canada, 2011)

La **concertation** des partenaires et organismes concernés par la pauvreté et l'exclusion sociale est essentielle au développement cohérent des stratégies d'action.

Une **alimentation** physiquement accessible, en qualité et en quantité suffisante pour la population, interpelle la mobilisation et nécessite l'arrimage des actions de plusieurs partenaires.

OBJECTIFS

Favoriser et soutenir les initiatives régionales et locales, en vue d'élaborer des stratégies et de développer des projets structurants qui touchent les milieux et les conditions de vie;

Encourager autant l'action sur les causes que sur les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale;

Favoriser et partager une meilleure connaissance des enjeux en sécurité alimentaire, en saine alimentation et concernant le système alimentaire² de la région des Laurentides.

Mettre à profit son réseau de partenaires pour soutenir les initiatives en sécurité alimentaire, en saine alimentation ainsi que le système alimentaire, déployées dans les Laurentides.

STRATÉGIES D'ACTION

Assurer une vigie et la diffusion d'information concernant le déploiement du prochain Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion social (PAGSIS);

Organiser des rencontres régionales facilitant l'arrimage des actions entre les partenaires et le développement de projets communs sur plusieurs territoires de MRC;

Participer à la sensibilisation des partenaires régionaux et des décideurs aux enjeux.

Offrir une tribune aux entités régionales, assurant le partage d'information auprès des membres du CRDSL.

Participer aux diverses initiatives régionales comme le Regroupement alimentaire des Laurentides (RÉGAL+) et l'Alliance pour des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Collaborer aux actions des organismes régionaux tels que Moisson Laurentides et les Centraide des Laurentides.

RÉSULTATS ATTENDUS

- ✓ Les organismes concernés par le PAGSIS sont informés et outillés pour développer leurs projets;
- ✓ Les actions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sont cohérentes les unes avec les autres afin de favoriser des changements sociaux durables;
- ✓ La tenue de rencontres implique les partenaires de plusieurs territoires de MRC;

- ✓ Les partenaires et décideurs reconnaissent les enjeux et sont en mesure d'identifier leurs possibilités d'actions dans le cadre de leurs mandats respectifs.
- ✓ Les silos sont éclatés; tous les acteurs sont interpellés pour créer des complémentarités.
- ✓ Un plus grand nombre de partenaires sont mobilisés autour d'opportunités de développement identifiées et exploitées.

Suite page suivante

¹ **Mesure de faible revenu (MFR)** : est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu du ménage, « rajusté » en prenant en considération les besoins du ménage, selon le nombre de membres dans le ménage. À titre d'exemple, la MFR pour une famille de 4 personnes se chiffre à 39 860 \$, en 2011.

² **Système alimentaire** : Le système alimentaire est cyclique et inclut les éléments suivants : production et collecte, transformation, distribution, accès et consommation ainsi qu'élimination des déchets. Une approche axée sur les systèmes alimentaires s'intéresse au cycle complet de la nourriture, du lieu de production à l'endroit où elle est consommée puis jetée, en tenant compte des liens entre les différentes étapes. Cette perspective nous permet d'envisager et d'apporter des changements en vue de créer des systèmes alimentaires locaux, sains et durables. (Brady, 2015)

CONSTATS

De mauvaises conditions socioéconomiques entraînent un accroissement des problèmes de **santé**.

Plusieurs déterminants agissent sur la pauvreté et l'exclusion sociale (ex. : **emploi, éducation, itinérance, santé**, etc.).

OBJECTIFS

Contribuer à la réflexion collective et à la mobilisation visant à améliorer les conditions socioéconomiques déterminantes, afin de réduire les inégalités sociales de santé;

Contribuer à la réflexion en vue d'élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale visant la complémentarité des actions

STRATÉGIES D'ACTION

Consulter les membres en vue de rédiger des avis et des mémoires lors de consultations publiques ou lorsque des problèmes sont constatés dans la région;

Partager les constats et les réflexions concernant les politiques publiques par des représentations auprès des acteurs concernés;

Participer ou collaborer aux actions concertées avec les différentes instances concernées;

RÉSULTATS ATTENDUS

✓ Les enjeux de pauvreté et d'exclusion sociale propres à la région des Laurentides sont dégagés et des pistes de solution sont transmises aux instances concernées.

✓ Les actions touchant la pauvreté et l'exclusion sociale sont concertées et porteuses pour la population des Laurentides.

AXE 2 Agir en faveur du développement social

<u>CONSTATS</u>	<u>OBJECTIFS</u>	<u>STRATÉGIES D'ACTION</u>	<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u>
Défi de circulation de l'information entre les instances régionales, provinciales, fédérales et les concertations locales en développement social.	Consolider le rôle de liaison du CRDSL entre les concertations locales et les acteurs régionaux, provinciaux et fédéraux.	<p>Adhérer et participer au <i>Regroupement québécois en développement social (RQDS)</i></p> <p>Effectuer des représentations et faire la liaison auprès des directions régionales des ministères</p> <p>Partager des informations sur le site Internet et publier trimestriellement le bulletin de nouvelles régionales du CRDSL</p> <p>Diffuser de l'information sur les politiques, les programmes et les sources de financement disponibles</p> <p>Assurer la liaison avec les regroupements locaux en développement social et les partenaires régionaux ou inter-MRC;</p>	<p>✓ Les informations utiles sont transmises rapidement aux groupes locaux</p> <p>✓ Les partenaires locaux et régionaux ainsi que les instances provinciales et fédérales connaissent les enjeux et les bons coups propres à la région</p>
Sollicitation accrue des municipalités à contribuer au développement social de la région	Échanger avec les acteurs municipaux quant aux pratiques et actions ayant un impact sur le développement social, local, régional ou inter-MRC.	<p>Effectuer des représentations et faire la liaison auprès de la <i>Table des préfets de la région des Laurentides</i>, de concert avec les concertations locales</p> <p>Favoriser la participation de représentants des municipalités et des municipalités régionales de comté (MRC) à titre de membres du CRDSL</p> <p>Organiser des Journées annuelles du développement social des Laurentides, auxquelles sont invités tous les partenaires, incluant les acteurs municipaux</p>	<p>✓ Les concertations locales, le CRDSL et les acteurs municipaux collaborent à la mise en place de projets locaux et régionaux</p>
Le partage des bonnes pratiques et des bons coups favorise le développement social	<p>Soutenir et favoriser les démarches locales et régionales</p> <p>Favoriser le développement des compétences, partager les savoirs et les bonnes pratiques</p> <p>Reconnaître la contribution de tous les acteurs au développement social</p>	<p>Soutenir les initiatives de mobilisation régionales et locales, tout en suscitant la créativité et l'innovation</p> <p>Accompagner les groupes selon les demandes et les besoins exprimés</p> <p>Organiser des événements, des activités et des formations réunissant un ensemble de partenaires concernés par le développement social</p>	<p>✓ Les groupes locaux et régionaux sont informés et outillés pour développer des projets sociaux structurants sur leurs territoires</p> <p>✓ Les acteurs du développement social des Laurentides sont inspirés, outillés et reconnus</p>

AXE 3 Favoriser l'accès au logement abordable¹

<u>CONSTATS</u>	<u>OBJECTIFS</u>	<u>STRATÉGIES D'ACTION</u>	<u>RÉSULTATS ATTENDUS</u>
Le logement contribue au développement des personnes et des communautés Le logement abordable est un levier économique pour le développement territorial	Démontrer l'impact et les retombées du logement abordable pour les communautés et l'économie locale	Informers les milieux politiques et municipaux ainsi que les promoteurs privés Émettre des avis ou des mémoires lors de consultation publique et participer aux représentations auprès des instances concernées, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Sensibilisation des milieux sur l'importance du logement abordable</i> ✓ <i>Production de mémoires, d'avis ou de positions sur des questions concernant le logement afin d'influencer les programmes/mesures</i>
Considérant, entre autres, la diversité des programmes de financement, la complexité d'accès aux subventions, la forte croissance démographique et le vieillissement de la population : toutes les instances doivent travailler de concert pour donner à toute la population l'accès à un logement abordable et de qualité	<p>Mobiliser les partenaires communautaires et gouvernementaux sur des enjeux communs liés au logement abordable</p> <p>Outiller et soutenir les communautés locales, selon leurs besoins, dans la réalisation de leurs projets de logements abordables</p>	<p>Animer un comité de travail régional visant à partager les informations, les expertises, les expériences et les outils</p> <p>Encourager la représentation des comités locaux de logements et d'une composition variée d'expertise au sein du comité régional</p> <p>Identifier et développer des points de convergence entre les divers partenaires</p> <p>Travailler à identifier des problématiques spécifiques qui freinent le développement de logements abordables et proposer des pistes de solutions</p> <p>Faire connaître les programmes de financement provinciaux et fédéraux pour la construction et la rénovation de logements abordables</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Contribution du comité à la réalisation de projets de logements abordables</i> ✓ <i>Intensification de la collaboration multi partenariale</i>
Dans la région, l'offre de logements abordables et accessibles ² ne suffit pas pour répondre aux besoins de la population	Contribuer au développement de l'offre de logements abordables	<p>Encourager des discussions avec les partenaires afin de faciliter le développement de logements abordables et accessibles dans les territoires hors de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), notamment, par la création d'un fonds de développement du logement social</p> <p>Encourager les partenaires à travailler avec les municipalités afin qu'elles se dotent d'une politique d'habitation et de logement social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Contribution au développement d'un fonds de développement du logement abordable</i> ✓ <i>Contribution au développement de politiques municipales d'habitation et de logements</i>

¹**Logement abordable** : Pour ne pas alourdir le tableau, logement social et communautaire sont inclus dans cette définition. Un logement est considéré abordable si ses frais représentent **moins de 30 % du revenu** avant impôt du ménage qui l'occupe. (Société canadienne d'hypothèque et de logement - SCHL, 2009) Le logement abordable couvre une réalité vaste; il englobe les habitations des secteurs privés, publics et sans but lucratif.

Le **logement social** se définit comme une formule de propriété collective avec mission sociale sans finalité de profit; un logement public subventionné par l'état qui permet aux personnes à faibles revenus de se loger (MSSS et SHQ, 2007)

Le **logement communautaire** est une formule de logement de propriété collective, de type coopératif ou associatif avec un mode de gestion démocratique (Site AGRTQ)

²**Logement accessible** : fait référence à l'accessibilité physique au logement pour des personnes à mobilité réduite.

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce travail collectif fut rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes que nous tenons à remercier :

Les membres du Comité de planification stratégique :

- Catherine Landry-Larue, *Coopérative de solidarité des entreprises d'économie sociale des Laurentides*
- Hélène Bélanger-Bonneau, *Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, Direction de Santé publique*
- Annie Bélanger, *Moisson Laurentides*
- Sylvie Ferland, *Québec en forme Laurentides*
- Karen Lukanovich, *Conseil pour l'excellence sportive des Laurentides*
- Danièle Savoie, *Regroupement alimentaire des Laurentides*
- Annie Grand-Mourcel, *Partenaires pour la réussite éducative des Laurentides*
- Alicia Gravel, stagiaire au *Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides*
- Annie Leroux, *Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides*
- Monique Ménard, *Conseil régional de développement social des Laurentides*

Les membres du Comité de relecture :

- Hélène Bélanger-Bonneau, *Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, Direction de Santé publique*
- Lise Desrochers, *Centraide Laurentides*
- François Mercier, *Fondation Laurentides*
- Annie-Claude Fafard, *Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, Direction de Santé publique*
- Annie Leroux, *Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides*
- François Lapointe, *CISSS des Laurentides, Direction de la Santé publique*

Les participants aux consultations ainsi qu'à l'ensemble de la démarche :

- Les membres et administrateurs du *Conseil régional de développement social des Laurentides*
- Les membres de l'équipe de l'organisation communautaire du *Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides*
- Les membres du *Comité logement des Laurentides* du CRDSL

ANNEXE 1 PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DES LAURENTIDES¹

Contexte régional

La croissance démographique : À la fois une opportunité et un facteur de risque

La région des Laurentides connaît l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec. Au cours des 20 dernières années (de 1996 à 2015), la population de la région a augmenté de près du tiers (35,4 %), ce qui correspond à une croissance de 155 600 personnes. Certains effets de l'accroissement démographique ont des répercussions, notamment en matière de logement abordable et d'accès aux services pour les populations en situation de vulnérabilité (Statistique Canada, 2011) (Institut de la statistique du Québec, 2015).

Cet état de fait place les intervenants de l'ensemble des secteurs devant des défis majeurs. Ils doivent donc prévoir leurs actions et services selon la répartition populationnelle sur un territoire vaste et diversifié, avec des réalités urbaines et rurales. La rapidité avec laquelle ces changements démographiques s'effectuent, incite à planifier des actions de conscientisation et de mobilisation des milieux pour assurer la pérennité des activités et des services de chacun, à moyen et à long terme.

Le vieillissement de la population

Selon les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dans la région des Laurentides pourrait passer de 98 617 en 2015 à 195 600 d'ici 2036, soit une augmentation de 198 %. (Statistiques Canada, 2014)

Cet accroissement rapide se vit déjà depuis plus de 20 ans dans les Laurentides et touche toutes les couches de la société. Il augmente l'ampleur des besoins qui exercent une pression sur tous les organismes d'aide et de soutien aux aînés, tout en exacerbant la pénurie de logements adaptés abordables.

La diversité des territoires

Les territoires de MRC des Laurentides se distinguent par leur diversité socioéconomique et leur diversité d'occupation, rurale ou urbaine. Or, il est essentiel de comprendre la réalité de chacun de ces territoires pour proposer des mesures adaptées aux besoins, d'où l'importance d'une vision régionale pour soutenir et faire des liens entre chacune des démarches locales. (CRDSL, 2016)

En outre, cette diversité ajoute au défi de la cohésion sociale des acteurs de la région, en raison de l'intégration de deux territoires des Basses-Laurentides dans le territoire de la *Communauté métropolitaine de Montréal*. (CRDSL, 2012)

¹ Plusieurs éléments de ce portrait sont issus de quelques références dont voici les principales : *Mémoire collectif dans le cadre de la consultation publique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vue prochain Plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale* (CRDSL, 2016), et le *Rapport du directeur de santé publique 2014 « Prévenir et réduire les inégalités sociales de santé dans les Laurentides »* (ASSS des Laurentides, 2014)

L'étendue du territoire de la région

Les Laurentides couvrent un territoire de plus de 20 546 km². Sa capitale régionale, la ville de Saint-Jérôme, est à plus de deux heures de voiture de la MRC la plus éloignée Antoine-Labelle. En plus de rendre difficile l'accès aux soins et services, cette distance entre les territoires de MRC peut réduire les possibilités de rencontres entre les intervenants de la région et par le fait même diminuer le sentiment d'appartenance des membres plus éloignés envers la concertation régionale.

Les enjeux et défis du développement social dans les Laurentides

Les inégalités sociales de santé et des inégalités de revenu selon les territoires

L'état de santé d'une population est largement tributaire des conditions sociales et économiques qui modulent son mode de vie. Ces facteurs sociaux sont, entre autres, l'éducation, le revenu, le travail, le milieu de vie, le logement et l'accès aux services. C'est un fait aujourd'hui largement démontré, les inégalités sociales sont associées à un accroissement des problèmes de santé, à une moins bonne espérance de vie sans incapacités et à un taux plus élevé de mortalité prématurée. Les inégalités sociales créent les inégalités sociales de santé (ASSS des Laurentides, 2014).

Selon Statistique Canada, dans les Laurentides, plus de 80 000 personnes (14,3 % de la population) vivent sous la mesure du faible revenu (Statistique Canada, ENM 2011).

Malgré le fait qu'en 2014, le revenu annuel disponible par habitant des Laurentides fut de 26 809 \$ (Institut de la statistique du Québec, 2017), ces données ne révèlent pas tout sur la réalité économique vécue par certains résidents du territoire. Les statistiques ne tiennent pas compte du statut de villégiateurs des propriétaires de résidences secondaires, entraînant des écarts importants entre leurs revenus et ceux de la population locale, souvent moins bien nantie. Ce phénomène, appelé familièrement le « beigne » autour des lacs, entraîne entre autres une augmentation du coût de la vie qui pénalise les résidents moins fortunés. Les inégalités socioéconomiques entre les communautés et entre les groupes à l'intérieur des communautés doivent être prises en compte, notamment, par une offre de services adaptée aux réalités locales et porteuse du souci de rejoindre toutes les couches de la population.

L'insécurité alimentaire¹

Dans la région des Laurentides, 6,5 % de la population de 12 ans ou plus vit dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Cela représente près de 25 000 personnes. La proportion régionale est comparable à celle du Québec. Environ 1,5 % de la population, soit 6 700 personnes vivent en situation d'insécurité alimentaire grave².

Selon le Bilan Faim effectué au mois de mars de chaque année par les 19 Moissons du Québec, en collaboration avec le Réseau des Banques alimentaires du Québec, en 2016, on a dénombré pour les Laurentides 42 278 visites au programme de dépannage alimentaire ce qui représente une augmentation de 3% par rapport à 2015. Plus de 69 241 repas et collations ont été servis et plus de 22 048 personnes ont été aidées par le programme. De ces

¹L'**insécurité alimentaire** constitue une barrière importante pour une alimentation équilibrée. Vivre l'insécurité alimentaire serait non seulement associé à une consommation plus faible de fruits et légumes, de produits laitiers, et de viandes et substituts, mais aussi à des apports inadéquats en certains nutriments. De plus, les individus touchés par l'insécurité alimentaire seraient plus nombreux à se percevoir en moins bonne santé et à rapporter un faible support social comparativement à ceux qui sont en sécurité alimentaire. (Institut national de Santé publique du Québec, 2014)

²**Insécurité alimentaire grave** : repas sautés, consommation réduite d'aliments et, à l'extrême, privation de repas pendant une journée complète ou plus. (Institut national de Santé publique du Québec, 2014)

utilisateurs, environ le tiers étaient âgés de moins de 18 ans. L'insécurité alimentaire représente une manifestation de l'« intensité » de la pauvreté.

Pour le territoire desservi par Moisson Laurentides en mars 2016

- 30,9 % des bénéficiaires sont des enfants;
- 19,5 % des demandes proviennent de familles monoparentales;
- 10,2 % des demandes proviennent des gens ayant un revenu d'emploi. Ce pourcentage est en constante augmentation. (Moisson Laurentides, 2016)

Le manque de logements abordables

Dans la région des Laurentides, on ne compte pas suffisamment de logements locatifs abordables et encore moins de logements sociaux subventionnés.

Les programmes de financement des projets de logements sociaux ne répondent pas à la demande actuelle et les critères d'admissibilité accentuent l'écart entre l'offre et la demande. Le niveau d'inadéquation entre l'offre et la demande est présent pour les ménages les plus à risques tels que les familles monoparentales à faible revenu, les personnes seules à faible revenu et les personnes de 65 ans et plus (CRÉ Laurentides, 2010). Environ 25 000 locataires (39,2 % de ce groupe) consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement (Statistiques Canada, 2011). Il est généralement reconnu qu'un ménage privé qui consacre 30 % ou plus de son revenu au frais de logement peut avoir à réduire ses autres dépenses essentielles comme la nourriture, le transport, les vêtements et l'éducation. L'accès au logement abordable constitue à la fois une solution face à une situation de pauvreté, une façon de prévenir l'appauvrissement et une réponse aux besoins des nouveaux travailleurs.

La faible scolarité

La région des Laurentides se positionne de façon légèrement défavorable comparativement au Québec en matière de proportion de la population de 25 à 64 ans ne détenant pas de diplôme d'études secondaires. Les impacts potentiels d'une faible scolarité sont la pauvreté, l'exclusion sociale, l'insécurité alimentaire et les inégalités sociales de santé.

Plusieurs facteurs, familiaux, personnels, scolaires et sociaux, sont des déterminants de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Les enfants et les jeunes vivant dans les quartiers les moins favorisés sont plus à risque d'éprouver des difficultés face aux exigences du milieu scolaire. Selon plusieurs études, les jeunes décrocheurs sont jusqu'à deux fois plus nombreux dans les quartiers pauvres. (Réunir Réussir, 2017)

Les défis des services de transport collectif

Le transport conditionne bien souvent l'entrée et la sortie de la pauvreté par l'accès aux services et aux ressources comme les services de proximité, l'éducation, la formation, l'emploi, etc. Il est un vecteur de santé, de bien-être et de qualité de vie qui permet à chaque citoyen de contribuer activement au développement de la région. Malgré plusieurs initiatives en vue d'accroître et d'améliorer les services de transport collectif, ce dernier demeure inexistant ou très limité en zone rurale ou isolée. Pour les promoteurs et les organisations responsables, l'arrimage entre les différents territoires de MRC, la fréquence et l'accessibilité aux services, s'ajoutent au défi majeur de la rentabilité par rapport à l'étendue de la région à desservir.

Les nouveaux visages de la pauvreté

Il y a nécessité d'être à l'affût des problèmes émergents, souvent peu documentés, mais néanmoins réels, comme le travail précaire, le surendettement ou l'itinérance.

Un nouveau statut de pauvreté semble émerger, celui des travailleurs pauvres, appelés *working poor* dans la littérature anglaise. Il s'agit du statut des individus qui travaillent tout en restant sous le seuil de revenu jugé adéquat, en raison d'un emploi à bas salaire, à durée limitée ou à temps partiel. Dans les Laurentides, on retrouve ce type d'emploi saisonnier et souvent précaire dans plusieurs secteurs d'activité importants, comme le tourisme, la restauration ou la vente au détail.

Une deuxième catégorie concerne les personnes confrontées à des conditions de vie précaires comme le surendettement ou l'isolement social, découlant d'évènements difficiles comme une séparation, le décès d'un proche, une maladie, un contexte de violence ou d'abus, etc.

Concernant le surendettement, selon le Bureau du surintendant des faillites au Canada du Gouvernement du Canada, la région des Laurentides présente les taux d'insolvabilité et de faillites de consommateurs les plus élevés de toutes les régions au Canada en 2015. (Bureau du surintendant des faillites au Canada, 2017)

Un troisième « visage » est celui des personnes en situation d'itinérance; une situation souvent cachée. On retrouve une errance en milieu urbain qui s'apparente à celle vécue à Montréal, mais également une errance rurale où des personnes sans domicile fixe migrent d'un refuge temporaire à un autre, chez des amis, dans un motel ou dans un camping. (CRDSL, 2012)

Ces nouveaux phénomènes entraînent une forte pression sur les organismes communautaires financés par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Ces derniers peinent à répondre aux besoins grandissants d'une population en pleine croissance, en raison d'un financement insuffisant. En 2013, une étude du *Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)* évaluait à 11 M\$ les besoins supplémentaires liés au financement des organismes communautaires de la région.

Les changements dans la structure de gouvernance régionale

Récemment, la gouvernance régionale et municipale a subi des changements majeurs. En effet, depuis plus de 40 ans, avec l'appui du gouvernement, toutes les municipalités composant les régions administratives du Québec s'investissaient dans leur développement sur une base régionale par la création de plusieurs OBNL sectoriels spécifiques en réponse à leurs enjeux et défis spécifiques. En 2015, le gouvernement a aboli les Conférences régionales des élus (CRÉ) qui coordonnaient les concertations régionales, assuraient leur développement et concluaient des ententes de partenariats à cette fin (Hotte, 2016).

Ces responsabilités ayant été transférées aux MRC par l'établissement d'une nouvelle « gouvernance de proximité », ajoutée à la diversité des territoires de la région, rendent d'autant plus difficile la conciliation des interventions entre les MRC. Néanmoins, l'élargissement des champs d'intervention des municipalités crée de nouvelles règles de jeu et apporte des conditions favorables pour promouvoir une nouvelle génération d'innovations sociales, qui à leur tour donnent naissance à de nouvelles pratiques sociales et à de nouvelles politiques publiques (Vaillancourt, 2017).

En janvier 2017, le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) annonçait l'instauration du *Fonds d'Appui au Rayonnement des Régions (FARR)* pour renforcer la vitalité des régions et renouveler la *Stratégie pour l'occupation et la vitalité des territoires*. L'objectif du FARR est de « soutenir la concertation régionale pour appuyer directement la réalisation de projets mobilisateurs ayant des retombées sur le territoire de la région » (MAMOT, 2017). Le déploiement de cette mesure devra être observé à court et à moyen terme.

Au niveau du réseau de la santé et des services sociaux, l'organisation et la gouvernance ont subi une transformation majeure en 2015 avec le regroupement des établissements au sein des *Centres intégrés de santé et de services sociaux* dans chaque région du Québec. Pour la région des Laurentides, ces transformations permettent un coleadership entre les municipalités, le CISSS des Laurentides, le CRDSL et l'ensemble des partenaires concernés dans le développement d'une concertation multisectorielle. (Hébert, 2016)

ANNEXE 2 SYNTHÈSE DES ACTIONS RÉALISÉES

Soutenir la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale

Niveau régional

- ✓ Co-organisation du « *Forum pour la solidarité et l'inclusion sociale dans les Laurentides* » en vue du Plan d'action gouvernemental de solidarité et d'inclusion sociale 2010-2015 (PAGSIS) avec la CRÉ des Laurentides
- ✓ Co-organisation de la formation « *DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS Promouvoir des initiatives pour créer des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être* » avec l'Institut national de santé publique du Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides en 2012
- ✓ Participations :
 - Groupe des partenaires pour la solidarité (GPS) pour l'étude des projets régionaux déposés dans le cadre du PAGSIS 2010-2015
 - Concertation régionale en itinérance (CRI)
 - Comité directeur en itinérance du CISSS des Laurentides
- ✓ Tenue d'un sondage web, de l'organisation d'un évènement régional de consultation et de la rédaction d'un mémoire collectif en vue du prochain Plan d'action gouvernemental de solidarité d'inclusion sociale 2017-2022, suivi d'une présentation à Montréal du *Mémoire collectif des Laurentides PAGSIS* auprès des représentants du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) en juin 2016

Agir en faveur du développement social

Niveau régional

- ✓ Création d'une plateforme Internet pour le développement social dans les Laurentides
- ✓ Recherche-action sur le développement social dans les Laurentides et tournée régionale sur les conclusions de la recherche et ses enjeux
- ✓ Organisation de rencontres de concertation avec les membres et plusieurs partenaires régionaux sectoriels
- ✓ Organisation des Journées régionales du développement social regroupant plus de 150 personnes
- ✓ Participation en tant qu'administrateur à la Conférence régionale des Élus des Laurentides jusqu'à son abolition en 2015 et, par la suite, représentations auprès des élus municipaux de la Table des préfets de la région des Laurentides
- ✓ Production des Bulletins trimestriels de nouvelles régionales diffusés dans plus de 40 réseaux, d'un avis sur le *Plan territorial de mobilité durable* et du schéma des concertations régionales et locales
- ✓ Observation d'une veille stratégique en lien avec les politiques gouvernementales et les appels de projets
- ✓ Mobilisation des organismes socioéconomiques régionaux dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Niveau local

- ✓ Accompagnement pour la mise en place de regroupements locaux de développement social dans chaque territoire de MRC de la région des Laurentides

- ✓ Transmission d'informations fédérales, provinciales et régionales

Niveau provincial

Au provincial, le CRDSL est membre et administrateur du *Regroupement québécois en développement social (RQDS)* réunissant des membres des 18 régions du Québec

- ✓ Représentation pour faire reconnaître le développement social auprès du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- ✓ Rédaction d'un mémoire en vue du prochain Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (PAGSIS)
- ✓ Participation au *Collectif en développement des communautés*

Favoriser l'accès au logement abordable

Niveau régional

- ✓ Constitution du Comité logement régional des Laurentides (énoncé de mission, enjeux, mandats et plan d'action) impliquant la participation d'un délégué local par territoire de MRC
- ✓ Recrutement d'expertises pertinentes au comité logement. Mentionnons entre autres : groupe de ressources techniques RÉSEAU 2000+, Office municipal d'habitation de la Rivière-du-Nord, Fédération des OSBL d'habitation des Laurentides
- ✓ Veille continue et diffusion d'informations sur le logement social, communautaire et abordable
- ✓ Recensement de l'offre de logements sociaux, communautaires et abordables sur le territoire de la région des Laurentides publié sous le titre « Recensement logement social, abordable, communautaire Laurentides » et diffusé sur le site Internet du CRDSL
- ✓ Organisation de présentations sur les programmes de subvention de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la Société d'habitation du Québec (SHQ)
- ✓ Rédaction d'un avis collectif sur le projet de loi 83 à l'Assemblée nationale en 2016 touchant le Fonds québécois de l'habitation communautaire (FQHC)
- ✓ Participation à la consultation publique de la Société d'habitation du Québec en 2016 :
 - Rédaction d'un mémoire collectif en réponse à la consultation
 - Mobilisation et participation des membres à l'évènement consultatif

Favoriser la sécurité alimentaire

Niveau régional

- ✓ Soutien à l'implantation et à la poursuite du projet « S'entraider et outiller pour mieux manger » (8 pôles de transformation alimentaire dans les territoires de MRC)
- ✓ Contribution à la mise en place et à la coordination d'un regroupement d'achats de fruits et légumes frais « Bonne Boîte Bonne Bouffe » dans 17 points de vente
- ✓ Constitution du Regroupement alimentaire des Laurentides (RÉGAL+) en tant que concertation multi-partenaire impliquant la participation d'un délégué local par territoire de MRC et de partenaires régionaux et soutien à ce regroupement
- ✓ Gestion des sommes en fiducie du RÉGAL+ et cogestion financière du projet Bonne Boîte Bonne Bouffe
- ✓ Soutien à la conception et l'implantation de la cartographie interactive des services en sécurité alimentaire, incluant les indices de défavorisation et les déserts alimentaires et hébergement web.
- ✓ Implication soutenue au comité de suivi du Régal+ et à la réflexion sur son mode de gouvernance.

BIBLIOGRAPHIE

- ASSS des Laurentides. (2014). *Rapport du directeur de santé publique 2014 "Prévenir et réduire les inégalités sociales de santé dans les Laurentides"*. Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat: entre levier et piège du développement des communautés*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Brady, J. (2015, mars). *Systèmes alimentaires locaux durables: Assurer notre approvisionnement alimentaire aujourd'hui et dans le futur*. Québec. Récupéré sur Réseau CS: http://www.reseaucs.ca/images/Resources/systemes_alimentaires.pdf
- Bureau du surintendant des faillites au Canada. (2017, mars 31). *Taux annuels d'insolvabilité de consommateurs par province et région économique*. Récupéré sur Gouvernement du Canada: <https://www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/br01820.html>
- Conseil de la santé et du bien-être. (1997). *Forum sur le développement social: présentation de la démarche*.
- Conseil régional de développement des Laurentides. (1998). *Rapport de la Commission régionale sur le développement social LAURENTIDES*. Saint-Jérôme.
- Conseil régional de développement social des Laurentides CRDSL. (2012). *État et enjeux prioritaires pour le développement social dans les Laurentides*. NISKA.
- Conseil régional de développement social des Laurentides CRDSL. (2016). *Mémoire collectif dans le cadre de la consultation publique du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vue du prochain Plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale*. St-Jérôme.
- Conférence régionale des élus des Laurentides.CRé (2010). *Habiter les Laurentides: L'habitation et le logement social, Un portrait et des constats*. Saint-Jérôme:
- Duval, M., Fontaine, A., Fournier, D., Garon, S., & René, J.-F. (2005). *Les organismes communautaires au Québec, Pratiques et enjeux*. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur, Chenelière Éducation.
- Hébert, M. (2016, octobre 26). *Changements structurels: d'hier à demain. Journée du développement social des Laurentides "Mieux se comprendre pour travailler ensemble au profit du bien-être citoyen"*. (C. d. Laurentides, Éd.) Val-David, QC: CISSS des Laurentides.
- Hotte, R. (2016, octobre 26). *Nouvelle gouvernance régionale. Mieux se comprendre pour travailler ensemble au profit du bien-être citoyen*. Val-David, QC: CRDSL.
- Institut de la statistique du Québec. (2015). *Perspectives démographiques 2011-2036*.
- Institut de la statistique du Québec. (2017, février 28). Récupéré sur http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm
- Institut du Nouveau Monde. (2017, juin 20). *Blog: La participation citoyenne*. Récupéré sur Institut du Nouveau Monde: <http://inm.qc.ca/blog/la-participation-citoyenne/>
- Institut national de Santé publique du Québec. (2014). *L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012. Surveillances des habitudes de vie(4)*. Récupéré sur https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/1858_insecurite_alimentaire_quebecois.pdf
- Larousse. (s.d.). *Dictionnaire de français en ligne*. Consulté le mars 1, 2017, sur <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/concilier/17932>
- Léa-Robak, Centre de recherche sur les inégalités sociales de santé de Montréal. (2017, août 10). *Les inégalités sociales de santé : Qu'est-ce que c'est ?* Récupéré sur www.centrelearobak.org: http://www.centrelearoback.org/coup_d_oeil

- Letonturier, É. (2017, août 10). *Action Collective*. Consulté le mars 1, 2017, sur Encyclopædia Universalis : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/action-collective/>
- MAMOT. (2017, janvier 26). *Communiqué du Cabinet du ministre*. Récupéré sur Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire: <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=diffuseurs&listeDiff=28&Page=5&idArticle=2501263496>
- Moisson Laurentides. (2016). *Rapport d'activités 2015-2016*. Blainville.
- Potvin, L., Moquet, M.-J., & Jones, C. (2010). *Réduire les inégalités sociales en santé*. Saint-Denis: INPES, coll. Santé en action.
- Regroupement des organismes communautaires des Laurentides. (2013). *Un investissement qui profite à tout le monde*. Saint-Jérôme.
- Réunir Réussir. (2017, août 14). *Outils pratiques / Répertoire d'actions efficaces*. Récupéré sur Réunir Réussir: http://reunirreussir.org/pdf/doc_fiches_pratiques_determinants.pdf
- Robert, L. (2006). Le développement social: une politique sociale en émergence? Dans M. Tremblay, P. Tremblay, & S. Tremblay, *Le développement social: un enjeu pour l'économie sociale* (p. 358). Montréal: PUQ.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement - SCHL. (2009). *L'observateur du logement au Canada- Logement abordable*.
- Statistique Canada. (2011). *Recensement canadien 2011*.
- Statistiques Canada. (2011). *Enquête nationale sur les ménages 2011*.
- Statistiques Canada. (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2011-2061*. Récupéré sur Statistiques Canada: www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf
- Vaillancourt, Y. (2017). *Marge de manoeuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité*. Récupéré sur CRCOC Chaire de recherche canadienne en organisation communautaire: http://w4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/1701_Marges_de_man%C5%93uvre.pdf